



# Préparer un Diplôme Universitaire en Droit canonique spécialisé pour les professions du Droit et du chiffre

Année universitaire 2023-2024

*A destination des :*



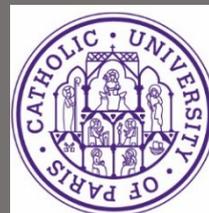
Magistrat, avocat



Notaire



Expert-comptable ou commissaire aux comptes



**ICP**

FACULTÉ  
DE DROIT CANONIQUE



---

# Contacts

Doyen : **Prof. Ludovic Danto**

Secrétariat du Doyen et chargée de mission : **Mme Cécile Madeddu**  
00 (0)1 44 39 52 82 – [droit.canonique@icp.fr](mailto:droit.canonique@icp.fr)

Vice-Doyen et directeur du 2<sup>ème</sup> cycle :  
**M. l'Abbé Cédric Burgun**

Secrétariat des études : **Mme Patricia Beauchaine**  
+33 (0)1 70 64 29 78 - [etudes.droit.canonique@icp.fr](mailto:etudes.droit.canonique@icp.fr)

# Sommaire

Contacts.....	3
Un Diplôme Universitaire en Droit canonique : pour qui ? Pour quoi ?.....	4
Objectifs.....	4
Composition d'un diplôme.....	4
Conditions d'admission.....	4
Durée.....	4
Les Diplômes Universitaires spécialisations « professions du droit et du chiffre » : objectifs et cursus.....	4
Diplôme Universitaire fondamental.....	4
2 matières en ligne ou en présentiel (au choix) et un séminaire semestriel (en présentiel) :.....	4
Le Diplôme Universitaire approfondi en Droit Canonique - 3 options pour trois professions.....	5
Diplôme Universitaire approfondi option « magistrat, avocat ».....	5
8 matières et un séminaire semestriel :.....	5
Diplôme Universitaire approfondi option « notaire ».....	5
8 matières et un séminaire semestriel :.....	5
Diplôme Universitaire approfondi option « expert-comptable / commissaire aux comptes ».....	5
8 matières et un séminaire semestriel :.....	5
Focus : un séminaire annuel de deux jours pour les 3 professions.....	6
Dates à retenir, en présentiel sur le campus :.....	6
Informations pratiques.....	6
Comment s'inscrire ?.....	6
Documents demandés :.....	6
Tarifs.....	6
Un outil gratuit à votre disposition.....	7
Mécénat.....	7
Programme 2023-2024.....	8
Emploi du temps du semestre 1.....	8
Emploi du temps du semestre 2.....	8
Description des enseignements 2023-2024.....	9
Calendrier universitaire.....	11
Colloques et journées d'études de la Faculté de Droit canonique.....	12

---

# Un Diplôme Universitaire en Droit canonique : pour qui ? Pour quoi ?

## Objectifs

- Connaître l'organisation et le fonctionnement administratif de l'Église catholique et ses différentes institutions
- Faire correspondre les deux droits et traduire les termes d'un droit dans l'autre droit
- Travailler en relation avec des institutions catholiques et/ou des problématiques religieuses

## Composition d'un diplôme

Le Diplôme Universitaire **fondamental** en Droit canonique propose 1 matière par semestre pendant 2 ans, pour une première approche du Droit canonique

Le Diplôme Universitaire **approfondi** en Droit canonique propose trois options, chacune étant composée de 8 cours et d'un séminaire semestriel.

## Conditions d'admission

L'étudiant doit exercer l'une des professions suivantes : magistrat ou avocat, notaire, expert-comptable ou commissaire aux comptes, le diplôme étant préparé dans le cadre de la formation professionnelle

## Durée

Le cursus du Diplôme Universitaire se déploie sur deux années académiques (1 matière par semestre)

Le cursus du Certificat Universitaire se déploie sur deux années académiques (2 matières par semestre) ou sur quatre années académiques (1 matière par semestre)

## Les Diplômes Universitaires spécialisations « professions du droit et du chiffre » : objectifs et cursus

### Diplôme Universitaire fondamental



#### Objectifs :

- Acquérir une première approche du droit canonique
- Comprendre les structures de l'Église pour mieux conseiller et accompagner
- Articuler droit canonique et droit civil français pour des questions patrimoniales

#### 2 matières en ligne ou en présentiel (au choix) et un séminaire semestriel (en présentiel) :

- Introduction au droit canonique
- Droit canonique et civil des biens
- Gouvernement, office et ministères sacrés
- Un cours au choix
  - Organisation de l'Église particulière
  - Droit canonique pénal

# Le Diplôme Universitaire approfondi en Droit Canonique - 3 options pour trois professions

## Diplôme Universitaire approfondi option « magistrat, avocat »



### Objectifs :

- Informer et conseiller pour permettre de trouver des solutions adaptées aux questions juridiques lorsqu'elles concernent l'Église ou une institution catholique ;
- Garantir la sécurité juridique et la qualité des actes dans les deux droits ainsi que l'efficacité de la relation contractuelle ;
- Représenter et défendre l'Église, une institution catholique ou l'un de ses membres en cas de procédure.

### 8 matières et un séminaire semestriel :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation de l'Église particulière
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Procédure canonique 1
- Procédure canonique 2
- Droit canonique pénal général

+ Un séminaire semestriel en présentiel

## Diplôme Universitaire approfondi option « notaire »



### Objectifs :

- Apporter une réponse éclairée aux problématiques quel que soit le domaine concerné ;
- Garantir la validité des informations données et leur conformité dans les deux droits ;
- Recevoir et garantir les actes quand l'Église, une institution catholique ou l'un de ses membres est l'une des parties (actes de donation, succession, impayés...)

### 8 matières et un séminaire semestriel :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation de l'Église particulière
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Droit canonique et civil des biens
- Gouvernement, office et ministères sacrés
- Introduction aux droits français et européen des religions

+ Un séminaire semestriel en présentiel

## Diplôme Universitaire approfondi option « expert-comptable / commissaire aux comptes »



### Objectifs :

- Informer et conseiller pour trouver des solutions adaptées aux questions financières lorsqu'elles concernent l'Église ou une institution catholique ;
- Accompagner une institution catholique dans sa gestion administrative et ses évolutions ;
- Gérer les aspects financiers d'une institution ou association relevant du droit français en cohérence avec le droit canonique.

### 8 matières et un séminaire semestriel :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation de l'Église particulière
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Droit canonique et civil des biens
- Gouvernement, office et ministères sacrés
- Introduction aux droits français et européen des religions

+ Un séminaire semestriel en présentiel

---

# Focus : un séminaire annuel de deux jours pour les 3 professions

## Objectifs :

Le séminaire semestriel sera l'occasion de travailler sur des points de confrontation entre droit canonique et droits français et européen. Un temps, propre à chaque groupe (avocat, notaire et expert-comptable, permettra d'approfondir des cas pratiques grâce aux interventions extérieures d'experts.

## Dates à retenir, en présentiel sur le campus :

- Jeudi 7 septembre (14h-17h) pour les nouveaux
- Vendredi 8 septembre (toute la journée)
- Séminaire (date à déterminer)

## Informations pratiques

### Comment s'inscrire ?

#### Documents demandés :

- *Curriculum vitae*
- Lettre de motivation

- Prendre contact avec le secrétariat qui enverra un lien pour déposer votre candidature ;
- Après examen du dossier par le responsable du diplôme, un rendez-vous vous sera proposé (par Teams ou téléphone ou à la Faculté de Droit canonique).

### Tarifs

#### Coût de la formation :

**DU** : 3380 € par an (pour une formation en deux ans).

**DU approfondi et Ancien CUDC** : 4220€ par an (pour une formation en deux ans).

N.B. : La Faculté de Droit canonique ne souhaite pas que le coût soit un frein à l'inscription. Il est possible, sur demande motivée, d'accorder des bourses. Si vous souhaitez connaître les différentes modalités de financement de la formation, prenez contact avec nous.

Inspirée par la démarche de responsabilité sociale des Universités (RSU), l'opération « **Campus Responsable** » de l'I.C.P. a été lancée en 2013. Elle promeut un environnement de travail propice à la réussite et au développement de l'étudiant. Les actions déjà menées ont été récompensées en 2016 par le Trophée Campus Responsable.

Encouragé à poursuivre ces actions, l'aide de chacun est nécessaire. Aussi tous les étudiants inscrits en cursus auront à verser une contribution de 152 €, indépendamment des frais de scolarité, permettant ainsi la poursuite des efforts de l'I.C.P. pour la valorisation de son patrimoine, la valorisation des personnes et la gestion environnementale.

**Uniquement pour le tarif en deux ans**

# Un outil gratuit à votre disposition

Retrouvez sur [www.droitcanonique.fr](http://www.droitcanonique.fr) les codes Droit canonique à jour et les principaux textes juridiques du Saint-Siège :

	AUTEUR	TITRE	TYPE	DATE
Par auteur	Congrégation pour le Culte Discipline de Discipline des Sacraments	En temps de Covid-19 (II)	Dicret.	25/03/2020
Par type de document	Présidence Apéritive	à propos du sacrement de la réconciliation dans la situation actuelle de pandémie	Note	19/03/2020
	Présidence Apéritive	concernant le don de spéciale indulgence	Dicret.	19/03/2020
	Congrégation pour le Culte Discipline de Discipline des Sacraments	En temps de Covid-19	Dicret.	19/03/2020

## Mécénat

La Faculté de Droit canonique mène plusieurs projets pour lesquels le mécénat est un soutien indispensable. Chacun est invité à être acteur et / ou relais de ces projets :

- Bourses pour des prêtres au Burkina et au Niger ;
- Soutien pour le voyage d'études annuel de la Faculté ;
- Colloque international de la *Consociatio internationalis studio iuris canonici promovendo* (association internationale de canonistes et juristes) en septembre 2022 à Paris ; 400 congressistes sont attendus
- [www.droitcanonique.fr](http://www.droitcanonique.fr) (voir au dos de ce document) ;
- Projet de bourses à destination de la promotion d'étudiantes.

Informations détaillées sur demande au secrétariat.

**Tout don à l'Institut Catholique de Paris donne droit à une déduction fiscale :**

Suite à la déduction fiscale, le coût est de :

	Don de 2500 €	Don de 5000 €	Don de 10.000 €
Pour un particulier, dans le cadre de l'IFI	850€	1700 €	3400 €
Pour un particulier, dans le cadre de l'IR	625€	1250€	2500 €
Pour une entreprise, dans le cadre de l'IS	1000 €	2000 €	4 000 €

# Programme 2023-2024

## Emploi du temps du semestre 1

	Mercredi	Jeudi
Après-midi	15h-17h <b>Introduction au droit canonique</b> Cédric BURGUN	14h-16h <b>Droit de la vie consacrée</b> Cédric BURGUN
		16h-18h <b>Procédure canonique 2</b> Bruno GONÇALVES

## Emploi du temps du semestre 2

	Mercredi	Jeudi
Matin	9h-11h <b>Droit canonique des personnes juridiques @</b> Olivier ECHAPPE	9h-12h <b>Introductions au droit français et européen des religions</b> Emmanuel TAWIL
Après-midi		14h-16h <b>Droit canonique pénal général</b> Bruno GONÇALVES
		14h-16h <b>Jurisprudence canonique matrimoniale</b> Albert JACQUEMIN
	16h-18h <b>Procédure canonique 1</b> Bruno GONÇALVES	16h-18h <b>Gouvernement, offices et ministères sacrés</b> Emmanuel PETIT

# Description des enseignements 2023-2024

Par ordre alphabétique des noms des enseignants :

## Introduction au droit canonique

Cédric BURGUN

Mercredi 15h-17h

Semestre 1

Dans l'Église catholique deux Codes de Droit canonique sont actuellement en vigueur : l'un s'adresse aux fidèles de l'Église latine et l'autre à ceux des Églises orientales catholiques. Dans ce cours, l'accent sera mis sur le Code du Droit canonique de l'Église latine. Ses fondements, ses sources, son lien avec le Concile Vatican II ainsi que ses caractéristiques feront ressortir son originalité ainsi que sa distinction d'avec le Droit séculier et des Droits ou des disciplines d'autres confessions chrétiennes ou d'autres religions. Quelques questions de méthodologie du Droit canonique seront également abordées afin de donner des outils pour entrer dans la matière.

13/09 ; 20/09 ; 27/09 ; 04/10 ; 11/10 ; 18/10 ; 25/10 ; 08/11 ; 22/11 ; 06/12 (14h-17h) ; 13/12 (14h-17h).



## Droit de la Vie consacrée @

Cédric BURGUN

Jeudi 14h-16h

Semestre 1

Le droit prend en compte la vocation à la vie consacrée et sa réalisation en institut ou individuellement. En quoi consiste l'état de « vie consacrée » dans l'Église ? Comment entrer, demeurer dans cet état de vie et éventuellement en sortir ? Quelles sont les structures et les modes de gouvernement des Instituts ? Comment des personnes non consacrées peuvent être associées à ces instituts ? Comment est organisée la collaboration entre les instituts eux-mêmes, avec les Églises particulières et avec l'Église toute entière ?

14/09 ; 21/09 ; 28/09 ; 05/10 ; 12/10 ; 19/10 ; 26/10 ; 09/11 ; 23/11 ; 07/12 ; 14/12 (13h-16h).



## Droit canonique des personnes juridiques @

Olivier ECHAPPE

Mercredi 9h-11h

Semestre 2

Dans l'Église, outre les personnes physiques, il y a des personnes morales ou juridiques. Celles-ci appartiennent à sa structure hiérarchique (Siège Apostolique, diocèses, paroisses) ou à sa dimension associative (associations publiques ou privées). Le cours entend éclairer les origines historiques de cette situation, son régime juridique et ses enjeux ecclésiologiques.

17/01 ; 24/01 ; 31/01 ; 07/02 ; 14/02 ; 28/02 ; 06/03 ; 13/03 ; 20/03 ; 27/03 ; 03/04 ; 10/04.



## Procédure canonique 1 @

Bruno GONÇALVES

Jeudi 16h-18h

Semestre 2

Après une brève présentation de la diversité et de l'originalité des procédures canoniques, on décrira l'organisation des tribunaux ecclésiastiques et leur fonctionnement, Compte tenu de leur importance numérique, une attention plus particulière sera portée aux procès en déclaration de nullité de mariage notamment du fait des changements initiés par le motu proprio *Mitis Iudex*.

18/01 ; 01/02 ; 08/02 ; 15/02 ; 29/02 ; 07/03 ; 14/03 ; 21/03 ; 04/04 ; 11/04 ; 02/05 ; lundi 06/05 (13h-15h).



## Procédure canonique 2 @

Bruno GONÇALVES

Jeudi 16h-18h

Semestre 1

Alors que la première partie du cours a décrit l'organisation des tribunaux ecclésiastiques et leur fonctionnement, le cours de procédure 2 est consacré au déroulement du procès. Compte tenu de leur importance numérique et de la réforme de ce type de procédure depuis le motu proprio *Mitis Iudex Dominus Iesus*, une attention plus particulière sera portée aux procès en déclaration de nullité de mariage.

14/09 ; 21/09 ; 28/09 ; 05/10 ; 12/10 ; 19/10 ; 09/11 ; 16/11 ; 23/11 ; 30/11 ; 13/12 (mercredi 16h-18h) ; 14/12.



### **Droit canonique pénal général @**

Bruno GONÇALVES

Jeudi 14h-16h

Semestre 2

Pour garantir les valeurs fondamentales de la communauté ecclésiale, l'autorité de l'Église prévoit des sanctions ecclésiastiques à l'égard de certains actes qui portent gravement atteinte à la communion et aux droits et devoirs des fidèles. Les événements récents de la vie de l'Église, la parution de nouvelles normes spéciales, et la réforme du livre VI, donnent au droit pénal une légitimité renouvelée et indiscutable.

Après avoir précisé dans l'introduction la nature particulière du droit pénal canonique, nous verrons les règles générales concernant l'imputabilité des délits et les différents genres de sanctions.

18/01 ; 01/02 ; 08/02 ; 15/02 ; 29/02 ; 07/03 ; 14/03 ; 21/03 ; 04/04 ; 11/04 ; 02/05 ; lundi 06/05 (10h-12h).



### **Gouvernement, offices et ministères sacrés @**

Emmanuel PETIT

Jeudi 16h-18h

Semestre 2

Le gouvernement, les divers offices et ministères sacrés sont au service de l'édification de l'Eglise et de sa mission. Le droit canonique précise l'articulation entre sacramentalité et autorité et régule les différentes fonctions ecclésiales.

18/01 ; 25/01 ; 01/02 ; 08/02 ; 15/02 ; 29/02 ; 14/03 ; 21/03 ; 04/04.



### **Introduction au droit français et européen des religions @**

Emmanuel TAWIL

Jeudi 9h-12h

Semestre 2

Le cours aborde tous les aspects des droits français et européen des religions. Après une partie consacrée aux sources applicables (Droit européen des droits de l'homme, droit de l'Union européenne, OSCE, Droit constitutionnel, sources législatives et réglementaires), l'on envisage le régime général des cultes issu de la loi de 1905. Cela permet de traiter les principales questions (associations cultuelles, associations diocésaines, statut des ministres du culte, aumôneries etc) . La troisième partie du cours porte sur les régimes locaux d'Alsace-Moselle et d'Outre-mer.

18/01 ; 25/01 ; 01/02 ; 08/02 ; 15/02 ; 29/02 ; 07/03 ; 14/03.



# Calendrier universitaire

## Semestre 1

- Jeudi 7 septembre 2023 après-midi (pour les nouveaux étudiants) et vendredi 8 septembre (pour tous) *Session de rentrée de la Faculté de Droit canonique (célébration facultaire de la messe)*
- Lundi 11 septembre 2023 *Début du 1<sup>er</sup> semestre*
- Mardi 3 octobre 2023 *11h : Messe de rentrée, rentrée initiatives étudiantes  
18h : séance académique solennelle*
- Du samedi 28 octobre 2023 soir au lundi 6 novembre 2023 matin *Vacances de Toussaint*
- Vendredi 8 décembre 2023 *Fête patronale de l'ICP*
- Semaine de révision (pas de cours) du 18 au 22 décembre 2023
- Du samedi 23 décembre 2023 soir au lundi 8 janvier 2024 matin *Vacances de Noël*
- Semaine d'examens du 8 au 12 janvier 2024

## Semestre 2

- Lundi 15 janvier 2024 *Début du 2<sup>nd</sup> semestre*
- Mardi 30 janvier 2024 *Fête de Saint Thomas d'Aquin – Messe à 12h15*
- Jeudi 18 janvier 2024 *Cérémonie des vœux de la Faculté*
- Du samedi 17 février 2024 au soir au lundi 26 février 2024 au matin *Vacances d'hiver*
- Du jeudi 28 mars 2024 au lundi 1<sup>er</sup> avril 2024 *Triduum pascal (pas de cours)*
- Du samedi 13 avril 2024 au soir au lundi 28 avril 2024 au matin *Vacances de printemps*
- Mercredi 1er mai 2024 *Fête du travail (férié)*
- Mercredi 8 mai 2024 *Armistice 1945 (férié)*
- Jeudi 9 mai 2024 *Ascension (férié)*
- Semaine de révision (pas de cours) : du 13 au 17 mai 2024
- Semaine d'examens : du 21 mai au 24 mai 2024
- Date limite pour le dépôt des mémoires : vendredi 26 mai 2023
- Lundi 20 mai 2024 *Pentecôte (férié)*
- Du lundi 27 mai au vendredi 31 mai 2024 *Voyage d'études à Venise et à Rome (dates précises à confirmer)*
- Vendredi 14 juin 2024 *Cérémonie de remise des diplômes*
- Samedi 31 août 2023 *Fin de l'année universitaire I.C.P.*

---

# Colloques et journées d'études de la Faculté de Droit canonique

Les colloques et journées d'études sont gratuites pour les étudiants de la Faculté mais l'inscription est obligatoire.

25-26 septembre 2023	« Protection sociale des clercs et des religieux en France : état des lieux et perspectives face aux réformes à venir » <b>Colloque soutenu par la Fondation pour le clergé</b>	
Mardi 24 octobre 2023	« De la clôture physique à la clôture numérique » <b>Journée de formation pour la vie religieuse</b>	Présentiel et distanciel synchrone
26 novembre au 1 <sup>er</sup> décembre 2023	« Penser la recherche et l'enseignement universitaire après la Constitution apostolique Veritatis Gaudium » <b>Colloque co-organisé par le département de Droit canonique de l'université d'Afrique centrale à Yaoundé</b>	Colloque sur le campus de Yaoundé
Mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 janvier 2024	<b>Session de formation permanente pour les personnels des officialités</b>	
Mardi 12 mars 2024	<b>Journée d'études pour les personnels de curie</b>	
Mardi 9 avril 2024	<b>Journée d'études thématique (à confirmer)</b>	

Le programme de chaque colloque ou journée est disponible 6 semaines avant le jour de l'évènement. Toutes les informations seront accessibles sur [www.icp.fr](http://www.icp.fr) et sur la page *Facebook* de la Faculté de Droit canonique de l'Institut catholique de Paris.

L'inscription préalable est obligatoire et se fera en ligne.